

LA TRIBUNE LYONNAISE

Journal indépendant

ORGANE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES, COMMERCIAUX, INDUSTRIELS ET AGRICOLES

Le Journal est mis en vente le Samedi matin.

ABONNEMENTS : (Rhône et départements limit... 5 fr. 8 fr. France et Alsace... 6 fr. 10 fr. Union postale... 7 fr. 12 fr.)

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

33, RUE THOMASSIN, 33

Toutes les Communications, Correspondances et Réclamations doivent être adressées à l'Administration

ANNONCES :

Anglais, 4^e page... 1 fr. 40 | Réclames... 1 fr. La ligne. A la 1^{re} page... 1 fr. 75 | Chronique... 1 fr. 7

Les Annonces sont reçues exclusivement aux Bureaux du journal, 33, rue Thomassin, Lyon.

SIMPLES QUESTIONS

On parle beaucoup de la maladie du comte de Chambord. Au moment où nous écrivons ces lignes, est-ce devant un mourant que nous avons à nous incliner ou devant un cadavre ? Le comte de Chambord fut un prince tout d'une pièce, honnête, droit et loyal, traversant notre siècle avec les idées d'un autre âge.

Que ne peut-on faire le même éloge de tous ceux qui se sont attachés à ses destinées.

Il n'aura pas été roi, — mais il aura légué aux rois ses cousins de nobles exemples qu'ils se garderont bien de suivre. Quant à la France, elle respecte son dernier Bourbon; mais elle ne veut plus entendre parler de royauté.

Des messes ont été dites dans toutes les églises de Paris, pour la guérison du comte de Chambord.

Le Figaro même annonce que soixante dames ont communiqué. Il paraît que quand un prétendant est malade et qu'une dame communique, il ressent un mieux sensible.

Ce que nous ne pouvons nous lasser d'admirer, c'est cette persistance des fidèles à faire dire des messes pour le rétablissement de gens qui ne se rétablissent pas. Il semble que depuis le temps que les légitimistes cléricaux en sont pour leurs frais de cérémonies religieuses, ils devraient commencer à ouvrir les yeux sur leur inutilité.

Ils ont fait dire des messes pour la prolongation de l'existence de Louis XVIII, qui n'en est pas moins mort dans les bras de sa maîtresse.

Ils ont fait dire des messes pour le maintien sur le trône de France du roi Charles X, qui en a été chassé à coups de baïonnettes dans les reins.

On a fait dire des messes pour conjurer l'effet du coup de couteau de Louvel dans la gorge du duc de Berri, qui a expiré tout de même après douze heures d'agonie. Ils font dire aujourd'hui des messes pour la conservation du chef de la branche aînée, lequel a déjà dans la tombe un pied qu'il n'en retirera certainement pas.

A une époque d'incrédulité comme la nôtre où on est plus guère disposé à admettre que ce que l'on voit, nous regardons comme singulièrement imprudent de la part des croyants, de s'exposer ainsi à donner raison aux sceptiques. En effet, si, tant qu'on dit des messes pour un souverain, il restait à l'abri de la mort; nous comprendrions qu'on et commandât dans toutes les églises de Paris et de province; mais puisqu'il rend le dernier soupir ni plus ni moins que si l'on n'en disait pas, à quoi bon ces appels à Dieu, qui s'obstine à ne pas les entendre ?

Est-il vrai que le ministre de l'instruction publique vienne de commettre un de ces étranges abus de pouvoir qui font douter d'un homme ?

On fait une grande différence entre le dictionnaire qui explique les différentes exceptions de chaque mot et le lexique qui se contente d'en indiquer la traduction ou d'en donner les divers synonymes. Or, dans les examens de langues étrangères, on a, avec raison, supprimé l'usage des dictionnaires pour ne permettre que celui des lexiques. C'est bien; mais pourquoi imposer tel lexique plutôt que tel autre ? Pourquoi, par exemple, obliger tous les candidats de la langue anglaise à se servir exclusivement du lexique de MM. Battier et Legrand ? Est-ce que MM. Battier et Legrand ont passé une convention avec quelque puissant fonctionnaire du ministère, moyennant laquelle celui-ci les favorise à l'exclusion des autres lexicographes ?

Donnant donnant. Il importe d'examiner cette question et de porter un prompt remède à cet étrange abus.

Est-ce que la voirie de Lyon ne veut

point se préoccuper de fournir de l'eau au quartier de Perrache, d'enlever le kiosque de la place des Jacobins, de faire construire des urinoirs plus nombreux et mieux éclairés ?

Ce serait un moyen comme un autre de contribuer à donner plus d'éclat à la fête nationale du 14 juillet.

L'administration songe-t-elle à faire réparer l'abattoir de Perrache, à combler les trous des cours, à renouveler un peu le pavage, afin que bêtes et gens ne soient pas exposés à célébrer la fête du 14 juillet par une foule d'accidents, de membres brisés, de voitures brisées, de chevaux abattus ? Tout cela ne vaudrait-il pas autant que quelques lampions de plus ou de moins ?

Maladies du Bétail et Remèdes

M. le ministre de l'agriculture vient de prendre plusieurs arrêtés parmi lesquels celui relatif à la désinfection dans le cas de maladies contagieuses des animaux.

Les agents désinfectants sont les suivants : 1° Le feu. — Destruction des éponges, couvertures et vêtements en mauvais état, cordes d'attache, mauvaises boiseries, mangeoires et râteliers de peu de valeur, etc., etc.

Les objets en fer, tels que : pelles, fourches, chaînes d'attache, mors et anneaux de contention des taureaux, etc., etc., sont passés au feu.

Le procédé dit « du flambage » est employé, lorsque les circonstances le permettent, pour les murs, boiseries, séparations, planchers, etc.

2° Eau bouillante. — Les couvertures, vêtements et autres objets auxquels ce moyen de désinfection peut être appliqué sont placés dans un récipient et arrosés d'eau bouillante jusqu'à ce qu'ils en soient recouverts; après essorage, l'opération est renouvelée encore une fois.

3° Vapeur d'eau surchauffée. — La vapeur d'eau surchauffée à 120 degrés peut être employée pour la désinfection des surfaces et des objets sur lesquels il est possible de la faire arriver en jet continu.

Chlorure de chaux. — Le chlorure de chaux se répand en poudre sur le sol et dans les rigoles d'écoulement des déjections; on le mélange avec le fumier et avec les liquides. Délayé dans dix fois son poids d'eau, le chlorure de chaux est employé pour les lavages et les arrosements.

On emploie pour les mêmes usages : 5° Le Chlorure de zinc, en solution à raison de 20 grammes par litre d'eau (2 0/0);

6° Le sulfate et le nitro-sulfate de zinc, en solution dans la même proportion.

7° L'acide phénique dans la même proportion.

8° Le bichlorure de mercure (sublimé corrosif), à raison de 1 gramme par litre d'eau (1 pour 1000), est employé dans le cas de morve, particulièrement pour le lavage du fond des mangeoires et de la partie des murs faisant face à la tête des animaux. Ce désinfectant, en raison de sa nature toxique, ne doit être employé que sous la direction d'un vétérinaire;

9° L'acide sulfurique, étendu d'eau dans la proportion de 20 grammes d'acide par litre d'eau (2 p. 100), doit être employé pour la désinfection des fumiers et litières et des matières de balayage et pour le lavage des rigoles et des sols en terre, etc., etc.

10° L'essence de térébenthine, diluée dans la proportion de 250 grammes d'essence par litre d'eau doit être employée pour le lavage dans le cas de charbon;

11° L'huile lourde de gaz, mélangée avec le goudron dans la proportion d'une partie d'huile lourde contre dix parties de goudron, est employé comme enduit;

12° Le chlore gazeux est employé en fumigations dans les espaces hermétiquement clos;

13° L'acide sulfureux s'emploie pour le même usage.

Qu'il s'agisse de la peste bovine, on opère comme suit :

Vous enlèverez de l'étable les pailles, les fumiers et tout ce qui pourra rester du fourrage dans les râteliers et mangeoires. Du tout, vous faites un tas auquel on met le feu. Après cela, avec un liquide désinfectant, vous lavez bien le sol, les murs, les plafonds, les mangeoires, les râteliers, etc. Le lavage fini, vous grattez fortement tout ce que vous aurez lavé pour y verser encore du désinfectant.

Si le sol de l'étable était de la terre, vous pratiqueriez un défoncement à 20 centimètres, vous enlèverez la terre, vous l'arroserez d'un liquide désinfectant, à votre choix, vous formerez de cette terre un tas que vous chargerez d'une couche de terre neuve.

Si le sol était en pavé mal jointoyé, il faudrait le défaire, défoncer et désinfecter le dessous, remplacer par de l'autre terre ou du sable auquel on mèlerait du goudron ou de l'huile lourde de gaz.

Si le sol était planchéié, on devrait brûler les vieux bois ou tout au moins les flamber jusqu'à ce charbonner, et avant de les replacer on de les remplacer, remanier la terre de dessous.

Si le plancher de l'étable était à claire-voie,

avec fourrage dessus, on détruirait par le feu la première couche de foin et le reste servirait à la nourriture des chevaux qui ne sont point sujets à attraper la peste. On brûlerait les éponges, licols, cordes d'attache, et on flamberait les chaînes, les étrilles et autres objets en fer.

Pour terminer, on fera une fumigation énergique au chlore ou à l'acide sulfureux, portes et fenêtres closes; on n'ouvrira qu'au bout de quarante-huit heures et on donnera de l'air pendant huit jours.

Supposons maintenant le cas de péripneumonie contagieuse. Même cérémonie à peu près qu'avec la peste bovine, avec cette différence qu'on ne brûle pas les litières, fumiers et restes de fourrage. On se contente de les désinfecter, de les enlever et de les enfouir dans le tas de fumier.

Dans le cas de clavelée, qui est la variole des moutons, on désinfectera les litières sur place, on fera un lavage général, un grattage complet, suivi de balayage aux places grattées et d'un second lavage. Quand la saison le permettra, les moutons guéris seront tondus et les toisons lavées de suite dans une eau de savon. On désinfectera les eaux de lavage avec de l'acide phénique.

Dans le cas de gale des moutons, on désinfectera litières et fumiers qu'on fera bien de transporter de suite aux champs, ou, si c'était impossible, on les fourrera dans le tas de fumier et on les cachera sous une couche de 10 centimètres de terre pénétrée. Les lavages à grande eau se font ensuite à une hauteur de 1^m50, et ils sont complétés par une aspersion du liquide désinfectant et suivis d'une fumigation.

Voyons à présent le cas de fièvre aphteuse que nous appelons la coécote. On désinfectera les fumiers sur place et on ne les détruira pas après les avoir enlevés. On emploiera un liquide désinfectant pour un lavage complet et énergique à la hauteur de 2m, 50 : après le lavage il y aura grattage et coup de balai dur aux endroits grattés, puis fumigation et, enfin, saupoudrage du sol avec du chlorure de chaux.

Dans le cas de morve et de farcin, désinfection et grattage énergique des mangeoires, râteliers, murs de face, seaux et barbottoirs. Lavage de tout cela au sublimé corrosif : lavage du sol à l'eau phéniquée; flambage des petits objets de fer; destruction par le feu des brosses, cordes, licols; nettoyage des harnais à l'eau bouillante et phéniquée avec savon et brosse.

Pour ce qui est du cas de dourine, en event des litières, lavage général à grande eau jusqu'à 2 mètres de hauteur; puis coups de balai et arrosage avec un liquide désinfectant.

Pour ce qui est des places qui ont été occupées par des animaux enragés, il faut se servir du feu, brûler les litières, laver à l'eau bouillante phéniquée, flamber ensuite et gratter.

Quant au cas de maladies charbonneuses, on arrosera les litières à fond avec un mélange d'eau et d'essence de térébenthine (250 gram. d'essence par litre d'eau). Une fois les litières enlevées, on les enfouira dans un trou, on les saupoudrera de chlorure de chaux et on les recouvrira d'une épaisse couche de terre. On lavera le sol des étables avec de l'eau térébenthinée; enfin, on arrosera les bêtes mortes avec de l'essence de térébenthine.

LA RICHESSE VINICOLE DE LA FRANCE

L'administration des contributions directes vient de publier son grand travail sur la richesse foncière de la France et sur le revenu imposable des propriétés non bâties. C'est un document très intéressant auquel ressortent deux faits : la valeur de la propriété foncière en France est évaluée à 87 milliards 558 millions de francs; le revenu net imposable par hectare était de 38.04 en 1851, il est de 52 fr. 87 en 1879; il résulte de ces chiffres que la valeur de la propriété foncière a augmenté d'une manière notable depuis 30 ans et que son revenu a progressé également dans des proportions considérables. La valeur vénale par hectare pour l'ensemble des cultures, qui était de 1.275 fr. en 1851, dépasse maintenant 1.830 fr.

C'est donc par milliards qu'on doit compter la plus-value de la propriété foncière depuis l'année 1851. Cette progression n'a pas été la même pour tous les départements. Ainsi dans la Seine, elle atteint 1373 0/0; elle dépasse 100 0/0 l'Allier, l'Aude et les Landes; elle est supérieure à 66 0/0 dans 12 autres départements; pour 29 départements elle varie de 33 0/0 à 66 0/0. Dans 33 départements, elle n'atteint pas ce chiffre.

Dans trois départements, il y a eu une moins-value n'atteignant pas 10 0/0 : ce sont la Haute-Marne, l'Ardèche, la Drôme. La dépréciation dépasse 10 0/0 dans deux départements : le Gard et les Hautes Alpes.

On reconnaît là l'influence néfaste de l'invasion phylloxérique, qui a fait baisser dans ces deux départements la valeur des propriétés. En effet dans l'Ardèche, l'hectare de vignes est tombé de 2.754 fr. à 1.729 fr., dans les Hautes-Alpes de 3.286 fr. à 2.518 fr. 85.

Si nous consultons les moyennes d'ensemble, on verra que la valeur vénale pour l'hectare de vigne était de 2.067 fr. en 1851 : il est de 2.968 fr. 24 en 1879.

Le revenu net imposable de nos vignobles atteint un total de 240,578,633 fr. et la valeur vénale du territoire vinicole dépasse 6 milliards de francs.

C'est la Gironde qui marche en tête, son domaine est évalué à 445,143,160. L'Hérault vient

ensuite avec 374,523,690 fr.; puis l'Aude, avec 277,435,550 fr.; le Rhône avec 222,754,972 fr., etc.

C'est dans l'Aude que le revenu net imposable par hectare a le plus augmenté : il était de 54,91 en 1851; il dépense maintenant 348, 83; il a donc sextuplé en moins de trente ans. Dans le Rhône, ce revenu est passé de 173 fr. 53 (1851) à 220 fr. 33 (1879); en Saône-et-Loire, de 121 fr. 22 à 203 fr. 39.

Dans la Seine, il est descendu de 247 fr. 86 à 244 fr. 80; mais dans la plupart des départements, il a suivi une progression notable.

Quelle conclusion va-t-on tirer de ces calculs si précis ? D'abord on constate que la valeur de la propriété foncière, loin de diminuer, comme on le prétend, a notablement augmenté. Par conséquent, les doléances des propriétaires, qui se lamentent sur la dépréciation des biens immobiliers, ne sont pas justifiées.

La seconde conclusion posée par l'administration, est profondément désagréable pour les contribuables; elle démontre que l'impôt foncier n'a pas suivi la progression des richesses auxquelles il s'applique. Si on voulait rétablir l'harmonie entre le montant de la taxe et la valeur de l'objet taxé, il faudrait donc aggraver l'impôt foncier.

Or, cette augmentation produirait environ chaque année 60 millions de francs en plus pour le Trésor.

L'administration déclare que si on n'a pas dégrévé matériellement la propriété foncière, on l'a dégrévée effectivement, puisqu'on n'a pas augmenté ses charges.

Cela peut-être fort logique, absolument mathématique et d'une déduction irréfutable. Mais défilons-nous des raisonnements trop rigoureux; ordinairement l'abstraction y a trop de part, et, par amour de la logique, on arrive au contre-sens. Ce qui est vrai en pratique, c'est que la propriété foncière souffre; c'est que les terres se louent mal ou difficilement; c'est que les fermiers n'arrivent pas à vivre. Cette situation appelle un remède, un allègement des charges qui grèvent cette richesse territoriale. Il ne faut pas que le mirage des chiffres et le cliquetis de la statistique nous fassent oublier la réalité !

DÉGREVEMENTS AGRICOLES

Depuis tantôt cinq ou six ans, il est beaucoup question dans notre monde politique, d'opérer des dégrèvements agricoles. Ce n'est pas que l'on soit d'ores et déjà d'accord sur la nature des dégrèvements à opérer, non : les uns voudraient diminuer l'impôt foncier, les autres — et nous pensons que ce sont ceux qui tiennent le bon bout — croient qu'en allégeant les droits de mutations on déterminerait un courant d'affaires qui serait profitable à la fois au Trésor et à l'agriculture.

Dans tous les cas, cette question préoccupe nos élus, et nous n'y pouvons qu'applaudir. En effet, rendre moins lourdes les charges qui pèsent sur nos agriculteurs, de façon à ce que ceux-ci puissent produire à meilleur compte et, conséquemment, livrer à plus bas prix; voilà une œuvre qui doit certes mériter la sollicitude du gouvernement de la République. Aussi avons-nous lu pas mal de déclarations, de discours-programmes et de discours... deserts sur cette question revient invariablement.

Comme il y a très loin de la coupe aux lèvres, à quand donc les dégrèvements en question, demandons-nous à nos gouvernants. Nous savons, car monsieur le ministre des finances a pris la peine de nous le dire, que ce ne sera pas encore pour 1884. Tout en rendant hommage à la franchise de M. Tirard — qualifié peu commune d'ordinaire chez les ministres — nous ne pouvons que regretter qu'on ne puisse retrancher par-ci, par-là, quelques beaux millions au superflu pour le faire profiter au nécessaire.

Mais enfin, monsieur le ministre, sera-ce pour 1885 ?

— C'est possible, c'est même très probable...

— Mais enfin, monsieur le ministre, est-ce certain ?

— Ah ! la marée montante des budgets... la kérielle des crédits supplémentaires... l'augmentation de... les traitements de... les dotations... le... la, les, etc., etc... ne nous permettrons peut-être pas encore...

— C'est dommage, monsieur le ministre, et messieurs nos élus; car vous ne sauriez croire combien cette œuvre donnerait à nos campagnes du courage et de l'espérance. Tenez tout d'abord si l'étranger nous fournit du blé, de la viande et du vin, il empêche notre argent et c'est tant pis pour nous autres campagnards; maintenant si la vie devient trop difficile au village on fuit à la ville où — à vrai dire on ne trouve pas toujours autant de fleurs qu'on l'espérait — mais une fois que l'on y est on y reste, et c'est tant pis pour vous, citadins !

Enfin il faut nous résigner à attendre les dégrèvements agricoles en perspective. Avant

leur réalisation nous devrons assister encore à pas mal de ces discussions passionnées où nos élus se perdent dans les régions sublimes de la théorie, où il est si facile, hélas ! de s'égarer... Que de temps ils perdront aussi en interpellations cocasses que l'on ne ferait pas trop mal de renvoyer au vingtième siècle !... Ce sont là tout autant d'espérances parlementaires et à vrai dire, messieurs, le moindre grain de mil nous irait infiniment mieux.

J.-P. BEUF.

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE ET DE TISSAGE

On sait que la ville de Lyon possède, 34, rue de la Charité, un établissement supérieur technique pour l'enseignement des affaires et de l'industrie. C'est l'Ecole supérieure de Commerce, de banque et de tissage, dont l'Ecole des hautes études commerciales de Paris a copié les programmes et l'organisation.

Monsieur le directeur de l'école (à qui on peut toujours s'adresser pour obtenir des prospectus), d'accord avec MM. les membres du Conseil d'administration et MM. les commissaires, vient d'adresser aux familles et au public une lettre circulaire, qui explique les quelques changements introduits dans le plan et le régime de l'Ecole.

Nos lecteurs nous sauront gré de placer ce document sous leurs yeux et ils le consulteront avec fruit dans l'intérêt de l'avenir et des fortes études de leurs fils.

Lyon, le 2 juin 1883.
Afin de rendre l'enseignement de l'Ecole accessible à un plus grand nombre de jeunes gens, et d'étendre ainsi les services qu'elle peut rendre, son Conseil d'administration vient d'apporter à son organisation actuelle quelques modifications importantes, énumérées dans le nouveau prospectus que nous avons l'honneur de vous remettre et sur lequel nous appelons votre sérieuse attention.

Considérant que des familles, pressées de voir entrer leurs fils dans la carrière commerciale, ne peuvent les maintenir longtemps dans une école spéciale, on a porté à deux ans au lieu d'un an, la durée des cours de la division élémentaire, où on sera admis à l'avenir à l'âge de quatorze ans. Cette combinaison permettant de compléter le programme de cette division, l'élève qui ne voudra pas pousser ses études plus loin, sera déjà en état d'occuper à seize ans une place de commis. En conséquence, s'il en fait la demande et en est jugé digne, il obtiendra un Certificat d'études, qu'il ne faudra pas confondre avec le Diplôme délivré seulement aux candidats ayant subi avec succès les épreuves placées à la fin de la dernière année de la division supérieure.

Il est bien entendu que l'enseignement élevé donné dans cette division supérieure ne subira aucune altération. En ouvrant l'Ecole à de nouvelles catégories de jeunes gens, nous n'entendons point laisser fléchir le niveau de ses études. Nous espérons, au contraire, que grâce à une meilleure préparation nous pourrions les relever encore dans quelques parties. Déjà, dès la rentrée prochaine, il va y être ajouté un cours d'histoire du commerce, ainsi que des leçons pratiques d'analyses chimiques portant sur les substances alimentaires, les denrées coloniales, les produits chimiques les plus employés, les matières tinctoriales, etc.

Mais il ne peut suffire à l'Ecole de mettre ses élèves, par de fortes études, en état de pouvoir parcourir avantageusement la carrière qu'ils ont choisie, et qui offre, avec une plus grande indépendance, des chances plus sûres de succès que les fonctions publiques, si recherchées cependant. Elle a une mission morale et supérieure qu'elle tient à accomplir. Outre les devoirs qui s'imposent à chacun et dont nos élèves ont puisé les salutaires principes dans leurs familles et dans les leçons de religion et de philosophie reçues au collège, il en est de professionnels et spéciaux qui varient avec chaque état. Il est essentiel de faire connaître aux jeunes gens qui nous sont confiés ceux qui incombent particulièrement aux commerçants; il faut éclairer leur conscience, les prémunir contre certains dangers, les préserver des fautes qu'ils pourraient commettre par ignorance et dont les conséquences pourraient être devenues fort graves. Un cours spécial dit de Devoirs moraux du Négociant est affecté à cet enseignement.

Enfin, pour faciliter l'accès de l'Ecole, quelques prix ont été réduits, notamment celui de la cation du Tissage qui a été abaissé de 1.200 à 800 fr. pour les externes et de 2.800 à 2.400 fr. pour les internes, et celui de la division élémentaire descendu de 500 à 300 fr.

Veillez agréer, M. l'assurance de nos sentiments les plus distingués

Le Directeur de l'Ecole : Doct. PENOT.
Les Membres du Conseil d'Administration et les Commissaires : SÉVÈNE, Président de la Chambre de Commerce, président honoraire; — ED. AYNARD, président; — EMILE SCHULZ, vice-président; GILLET fils, secrétaire; — F. JACQUER, A. DESCOURS, L. DESGRAND, DUBOST, FOUASSIER, AD. GOURD, LAMY, OSMONT, ROLLAND, COTTET, Jacques LETOURNEUR.

COMITÉ CENTRAL
Des Républicains radicaux

APPEL A LA DEMOCRATIE DU RHONE

Dans ces derniers temps, de nombreux citoyens des campagnes ont eu la pensée de fusionner, dans d'imposantes assises départementales, toutes les forces républicaines du Rhône.

Pour réaliser ce projet, qu'ils jugeaient profitable à la cause démocratique, ils avaient choisi le scrutin de liste comme terrain de ralliement.

Les efforts tentés dans ce sens ayant échoué, par suite de circonstances qu'il est inutile d'apprecier, nous avons décidé d'employer la voie de la presse pour affirmer hautement les principes qui inspirent notre ligne politique.

Le Comité central s'adresse donc à la démocratie du Rhône tout entière, avec la certitude de trouver, comme par le passé, accès auprès d'elle.

C'est pour cela que nous venons lui exposer fermement, loyalement, une fois encore, ce que nous sommes et ce que nous voulons.

Nous désirons implanter dans nos mœurs politiques l'esprit de tolérance et les habitudes vertueuses de la libre discussion.

Nous aspirons non à diriger l'opinion publique, mais, au contraire, à nous inspirer constamment d'elle.

Nous ne sommes point les approbateurs quand même du pouvoir; mais on ne nous verra jamais non plus dans les rangs de ses détracteurs systématiques.

Nous nous faisons du fonctionnement du gouvernement républicain une idée trop haute pour y mêler les mesquines querelles qu'engendrent les rivalités de personnes. Nous savons, du reste, par les leçons de l'histoire, combien ces disputes, dans lesquelles s'épuisent les meilleures forces du pays, sont funestes à la chose publique.

Nous poursuivons résolument cet idéal de progrès régulier, continu, méthodique, qui sache chaque jour les abus du passé, qui conquiert pied à pied, avec une ténacité invincible, les améliorations, les réformes, et qui assure ainsi le développement normal d'institutions que leur caractère même rend indéfiniment perfectibles.

Notre programme, limité aux revendications pratiques, touche à toutes les questions politiques et sociales en faveur desquelles l'opinion républicaine du pays s'est prononcée.

Nous voulons que toutes les institutions reposent sur la souveraineté nationale, s'exerçant librement par le suffrage universel, sous la garantie de la forme républicaine, seule compatible avec le droit populaire.

Nous demandons la consécration définitive de la liberté de parler, d'écrire, de se réunir, de s'associer; la réforme de la magistrature; la suppression de toutes les inamovibilités; la reconnaissance légale des syndicats professionnels, la révision du cadastre et la transformation de l'impôt, réparti suivant la fortune; la création d'orphelinats laïques et de caisses nationales de retraite, la rélegation des récidivistes, l'expulsion des prétendants, la séparation des Églises et de l'État dans toutes ses conséquences, la suppression des couvents, le rétablissement du divorce, la décentralisation administrative, la propagation de l'instruction laïque dans son programme et dans son personnel, l'accessibilité des hautes études pour l'enfant du peuple, la laïcisation des établissements hospitaliers, la réduction du service militaire, imposé pour une même durée à tous les citoyens sans exception, la révision constitutionnelle, l'interdiction aux représentants de faire partie des conseils d'administration des Sociétés financières, l'interdiction du cumul des fonctions, la suppression du Sénat ou, tout au moins, la modification profonde du mode électoral et des attributions de cette seconde Chambre.

De tout cet ensemble de réformes, les unes sont en voie d'aboutir, les autres sont en préparation ou à l'étude; toutes sont ardemment désirées, toutes sont indispensables à la prospérité sociale et à la consolidation du régime républicain.

Or, nous croyons fermement qu'on ne saurait les accomplir qu'à la condition d'élargir la base de la représentation nationale, en rétablissant le scrutin de liste.

C'est en vue de préparer le retour à ce mode de votation, que nous faisons appel à tous les citoyens soucieux de l'avenir de la démocratie. Qu'ils viennent à nous, nos rangs leur sont ouverts.

Nous sommes ennemis de l'exclusivisme érigé en principe, et nous pensons que, sous la République, il doit y avoir place au soleil pour toutes les bonnes volontés et tous les dévouements sincèrement républicains.

C'est par la variation même de ses nuances diverses d'opinions que la vitalité de l'idée républicaine s'affirme avec plus d'énergie, à la condition cependant de les coordonner par une sage discipline.

Nous engageons la démocratie du Rhône à se constituer par groupes et comités cantonaux, à se mettre en communication avec nous, et, de cette manière, nous constituerons une armée compacte et unie, capable de marcher à la conquête du progrès à travers tous les obstacles.

Inspirons-nous sans cesse de la belle devise de la Révolution française, et travaillons à en faire une réalité en prenant la liberté pour guide, l'égalité pour moyen et la fraternité pour but.

Vive la République!
Le Comité central.

L'esprit des Morts

Ceux qui regrettent l'ancien gouvernement doivent s'attacher au nouveau, parce qu'il est très bon en soi, parce qu'il est le résultat obligé des mœurs du siècle, parce qu'enfin la fatale nécessité a détruit l'autre, et qu'on ne se soustrait point à la nécessité.

(de Chateaubriant).

Tout change, tout se détruit, tout passe. On doit, pour bien servir sa patrie, se soumettre aux révolutions que les siècles amènent; et, pour être l'homme de son pays, il faut être l'homme de son temps. Eh! qu'est-ce qu'un homme de son temps? C'est un homme qui, métrant à l'écart ses propres opinions, préfère à tout, le bonheur de sa patrie; un homme qui n'adopte aucun système, n'écoute aucun préjugé, ne cherche point l'impossible, et tâche de tirer le meilleur parti des éléments qu'il trouve sous sa main; un homme qui sans s'irriter contre l'espèce humaine, pense qu'il faut donner beaucoup aux circonstances, et que, dans la société, il y a encore plus de faiblesse que de crimes; enfin, c'est un homme éminemment raisonnable, éclairé par l'esprit, modéré par le caractère, qui croit, comme Solon, que dans les temps de corruption et de lumière, il ne faut pas vouloir plier les mœurs au gouvernement; mais former le gouvernement pour les mœurs.

(de Chateaubriant).

Un Ballon sous-marin

La Société aérostatique de Lyon nous adresse la communication suivante.

Nous croyons être agréable à nos lecteurs en publiant les détails que cette Société reçoit sur la construction d'un ballon sous-marin qui fonctionnera à l'exposition internationale de Nice et descendra dans les profondeurs de la mer :

Cet appareil, que son inventeur, M. Toselli, appelle *Observatoire sous-marin*, sera construit en acier et en bronze pour pouvoir résister à la pression que l'eau produit à une profondeur de 120 mètres.

Cet observatoire aura une hauteur de huit mètres et sera divisé en trois compartiments.

Le compartiment supérieur est réservé au commandant pour lui permettre de diriger et de surveiller la marche du ballon, et donner aux voyageurs les explications les plus complètes sur les profondeurs parcourues et sur tout ce que l'on verra au sein de la mer.

Le second compartiment au centre de l'appareil est destiné et confortablement aménagé pour les voyageurs qui y seront parfaitement installés pour voir dans un rayon assez étendu autour de l'appareil. Ils auront sous leurs pieds une glace qui leur permettra d'examiner tout à leur aise le fond de la mer avec ses animaux, ses plantes et ses rochers. L'obscurité étant à peu près complète à 70 mètres de profondeur, le ballon sera muni d'un puissant soleil électrique qui portera la lumière à une grande distance en éclairant ces abîmes qui ne connaissent pas la lumière du jour et ne sont probablement éclairés que par les lueurs phosphorescentes des débris de la mer et peut-être aussi, mais d'un mode intermittent, par la lumière que produisent ces myriades d'insectes auxquels nous devons, sous les tropiques principalement, le magnifique spectacle de la phosphorescence de la mer. Tout a été prévu; les voyageurs auront à leur disposition un téléphone qui leur permettra de correspondre avec leurs amis restés sur un bateau à vapeur qui transportera et promènera l'observatoire aux points reconnus comme les plus curieux des environs sous-marins de Nice.

Au-dessous de celui des voyageurs, un compartiment de l'appareil basé sur les principes physiques de la vessie nataoire des poissons permettra de le rendre plus lourd ou plus léger pour faciliter la manœuvre de la montée ou de la descente.

Si de milliers de personnes ont voulu admirer le panorama de Paris en faisant une ascension dans le ballon du regretté Giffard, nous croyons que beaucoup également, voudront faire un voyage sous-marin à des profondeurs inconnues des hommes jusqu'à ce jour, pour jouir de la ravissante faune sous-marine et des merveilleuses grottes peuplées de monstres et d'animaux connus seulement des savants, qui n'ont pu encore les voir et les étudier sur place dans leur élément.

L'observatoire sous-marin est certainement appelé à un immense succès, car les personnes avides d'émotions ou amoureux du beau, du merveilleux ou de l'inconnu, pourront, en toute sécurité et avec toute la commodité désirable, réaliser en partie le charmant et délicieux voyage rêvé et si admirablement décrit par Jules Verne.

A travers nos Théâtres

Strapontin nous a fait défaut. A quoi l'attribuer, si ce n'est à l'excès de notre température sénégaliennne et aux orages qui nous accablent depuis deux jours?

Strapontin, toujours sur la brèche, n'arrive jamais le second avec son humoristique revue. Avec quel enthousiasme il nous eût parlé de Sarah Bernhardt, qui devient de plus en plus un chef-d'œuvre vivant, plus vrai, plus émouvant, plus idéal que Rachel et tant d'autres.

Ah! Strapontin, vous avez tort de manquer à l'appel quand tout le monde comptait sur vous; et puis, n'aviez-vous plus quelques flèches à lancer à cet excellent M. Dufour, qui ne demande qu'à se montrer doux et bienveillant à l'égard de la presse? S'il changeait, ne serait-il pas encore temps de se retourner vers lui — et de ne plus le traiter en ami? Je le tiens pour un aussi galant homme que pour un habile directeur.

L'avenir nous dira si je me trompe... mais je suis prêt à le reconnaître avec vous, ô mon ami Strapontin, à le reconnaître même par votre plume si vive, si accorte, si primesautière, si franche et si gaie!

Allons, allons — guérissons-nous, et rachez-vous ce repos forcé de huit jours... de trop.

A. L.

Fedora et Sarah Bernhardt.

Qui ne connaît la Fedora de Sardou et les innombrables succès de Sarah Bernhardt? Nous avons compris que Fedora, interprétée avec tant de talent, fut devenue, depuis sept mois, le centre d'attraction des soirées parisiennes. Tous les journaux sont remplis des éloges mérités de cette pièce étrange et de cette artiste sans rivale.

Fedora, comme la plupart des pièces de Sardou, dit le *Nouveliste*, ne repose pas sur une donnée essentiellement tragique et exempte d'intraisemblances; mais avec un art infini, par une ingénieuse disposition des détails et une savante combinaison des effets et moyens scéniques, l'auteur accumule les situations dramatiques, et par une série de coups de théâtre rapides, entraîne vers le dénouement le spectateur submergé sous un flot d'émotion, sans qu'il ait la faculté de se reconnaître et de résister.

La pièce a été écrite pour mettre en relief le talent si souple et si varié de Mme Sarah Bernhardt; dans ce rôle de femme slave, tour à tour implacable, aimante, ondoyante et fêlée, l'artiste parcourt toute la gamme de la passion, en rendant avec une vérité d'expression inexprimable et exempte de réalisme, les sentiments les plus contradictoires.

Le public, un peu froid pendant les premiers actes, a fait à la grande comédienne une magnifique ovation après le troisième et le quatrième acte.

Son partenaire, M. Berton, Loris Ipanoff, s'élève dans les derniers actes à une grande puissance; mais il semble tomber parfois dans une exagération un peu marquée.

M. Vois s'est fait applaudir dans le rôle de Sirieux, ainsi que Mme Marie Ko'h, charmante dans celui de la comtesse Olga; se laisserait-on d'ailleurs d'entendre les trilles de son rire argentin?

Mlle Sarah Bernhardt donne aujourd'hui la dernière de Fedora. Quel sera celui de nos lecteurs qui ne voudra pas l'avoir vue, entendue, admirée? Tout Lyon veut voir, entendre et admirer Sarah Bernhardt!

A. L.

CONSERVATION DES ŒUFS

M. Brothier de Rollière communique à la *Nature* le procédé industriel suivant pour conserver les œufs.

On se servait autrefois de sciure de bois, de son, de blé, etc.; mais tout cela n'était que très imparfait. Maintenant les grands industriels qui font ce commerce et qui conservent 10 à 12 millions d'œufs par an agissent ainsi: On commence par frapper doucement les œufs très frais deux par deux les uns contre les autres, afin de voir s'ils ne sonnent pas le « fêlé ». Cette opération finie, on les dépose avec soin dans un vase de grès, le petit bout tourné par le bas; quand le vase est plein, on comble le vide laissé entre les œufs avec un composé de 6 à 8 grammes de chaux éteinte par litre d'eau. — La chaux dissoute traverse la coquille de l'œuf, et se trouvant en contact avec la première pellicule, la rend imperméable. Ensuite on descend ces pots de grès à la cave et on les couvre de manière qu'ils soient à l'abri de la lumière. — La meilleure température pour cela doit être de 7 à 8 degrés centigrades de chaleur constante. — Au bout de quelque temps, il se forme à la surface de l'eau une sorte de glace (carbonate de chaux). Il faut avoir soin de ne jamais la briser qu'au moment de retirer les œufs.

Par ce moyen, les œufs sont aussi frais après 6 et 8 mois que s'ils venaient d'être pondus et la conservation est telle que la perte moyenne est au maximum de 4 à 5 au mille, tandis qu'autrefois elle était de 6 à 8 au cent.

Notre Assemblée générale extraordinaire

Les Actionnaires de la *Tribune lyonnaise* se sont réunis lundi, 2 juillet, à 7 heures et demie du soir, au siège de la Société, 13, rue Sainte-Catherine. Conformément à l'ordre du jour, il a été nommé une Commission de trois membres, chargée de s'adjoindre au Conseil d'Administration du journal pour examiner la proposition de fusion avec le *Courrier du Commerce*, pour en discuter les conditions s'il y a lieu, et, dans l'affirmative, en signer les Statuts. Ces trois membres sont MM. Bourjaillat aîné, Debessy et Chabent.

NOTES ET INFORMATIONS

Vente des cuirs. — Mardi, 3 juillet, à 2 heures de relevée, à la requête de M. Lehmann, à eu lieu, en l'hôtel des ventes, la vente mensuelle, aux enchères publiques, des cuirs verts, provenant de la Société des Bouchers de Lyon. Nous en avons donné le détail dans notre dernier numéro. Sauf les bœufs légers (de 28 à 34 kil) qui ont reculé de 4 fr. 19, nos cours sont restés sans variations marquées sur le mois précédent. Voici, du reste, la moyenne des prix obtenus le 4 juin et le 3 juillet.

Abats divers	4 juin.	4 juillet
Bœufs lourds	56 62	57 20
Bœufs moyens	52	52 40
Bœufs légers	49 31	45 12
Vaches lourdes	51 53	51 25
Vaches légères	48 97	49
Veaux légers	97 92	97 70
Veaux moyens	82 84	83 04
Veaux lourds	68 06	67 50

On sait que les veaux s'entendent « sans tête » et que, pour obtenir le prix qui sera payé à la boucherie d'après les résultats obtenus, il suffit de retrancher de ces prix une Commission de deux et demi pour cent.

Une fête de famille. — C'était dimanche dernier: il y avait fête de famille chez l'ami Charretton, le directeur si sympathique et si dévoué de l'*Echo de Vaise*, une de nos fanfares maitresses, la première si nous mettons la *Lyonnaise* hors concours.

Qui ne connaît Charretton, l'artiste consciencieux, toujours si heureux du succès des siens? Il avait groupé autour de lui quelques amis, parmi lesquels nous avons remarqué avec plaisir M. Léon de Saint-Jean, président de l'*Echo de Vaise*, mais dont nous n'avons pas à énumérer ici les noms et les talents divers.

Comme il s'agissait d'un baptême, on a souhaité la bien-venue à l'enfant :

Enfant, je te salue au nom de l'avenir!
Ton père te sourit, ta mère te protège;
De tes jeunes aînés le fraternel corège
Te serre pour t'aimer et te soutenir.

Au nom de tes amis, enfant, je te salue:
Marche par le succès à la postérité;
Mais, reste citoyen; hais l'Allemand qui tue
Et contre l'oppresser venge la Liberté!

Ce furent là les vœux adressés en faveur de Jean-Claude Charretton, l'enfant qui deviendra grand un jour. Et puis, il y avait là des artistes qui se prêtèrent avec une grâce charmante à faire de cette fête intime une véritable solennité musicale.

Nous ne citerons que Mlle Marie Dupont, presque une enfant, mais dont le nom n'est déjà plus inconnu: On l'a déjà applaudie tant de fois! Mais, attendez quelques semaines encore — et ce sera une étoile de plus qui brillera au ciel artistique de Lyon, une étoile toute petite par l'âge, de première grandeur par le talent.

Comment, avec de tels éléments, la fête eût-elle manqué d'entrain. Ne se fut-elle pas un peu prolongée et ne laisserait-elle pas un sillon lumineux dans le souvenir de ceux qui y ont assisté?

Le concert de la Mouche. — Dimanche dernier, avait lieu, dans la propriété de M. Pallandre, le concert donné au bénéfice des écoles laïques de la Mouche.

De nombreux promeneurs n'avaient pas craint d'affronter le soleil caniculaire qui inondait notre ville de ses rayons de feu, et avaient répondu à l'invitation des organisateurs du concert.

L'attrait de la journée consistait en une conférence de M. Gailleton, maire de Lyon. M. Gailleton s'est attaché à faire ressortir aux yeux de ses auditeurs les progrès faits par l'instruction depuis 89 jusques à présent; il a montré les sacrifices énormes faits par le gouvernement et les administrations municipales pour élever l'instruction au degré où elle est parvenue aujourd'hui.

De nombreux applaudissements ont interrompus et clos cette conférence.

Au cours de la fête, la fanfare de la Mouche a exécuté plusieurs morceaux de son répertoire qui ont été vivement applaudis.

Les récoltes en 1883. — Voici quelques renseignements sur la situation générale des récoltes, situation qui présente à cette époque de la saison un si vif intérêt.

Les céréales ont naturellement à prendre la première place dans ce résumé, comme cela a lieu dans les préoccupations de la généralité du monde agricole.

Dans la région du Nord, les apparences sont généralement satisfaisantes. — Les blés n'ont nullement souffert jusqu'à présent.

Dans l'Est, les avis sont partagés, bien que les parties qui semblaient les moins favorisées manifestent une tendance meilleure.

Dans la région de Nancy, les blés sont très-beaux, et dans les Ardennes, après être restés longtemps chétifs, ils prennent également, depuis ces derniers jours, un bon développement.

Les départements de l'Ouest sont peut-être moins bien partagés, en ce qui concerne les blés, mais par contre, les orges et les avoines donnent les meilleures espérances.

Les pays du Centre sont, on le sait, les greniers à blé de la France. Il est donc fâcheux de constater que cette culture laisse quelque peu à désirer; cependant, le retour de la chaleur, s'il se produisait à courte échéance, aurait encore pour effet de porter un remède très-efficace au mal relatif que nous signalons, surtout pour le pays de Beauce.

Dans le pays d'Anjou, les pluies ont été en trop grande abondance.

Dans le Midi, principalement le sud-ouest, les blés ont généralement une bonne tenue.

Il résulte de cet ensemble de renseignements, soigneusement compulsés, que, en moyenne, la récolte de cette année sera bonne. La continuation des pluies est cependant une hypothèse menaçante qui résume à l'heure actuelle les préoccupations de la grande culture.

Les avoines donneront également un bon rendement, ainsi que les orges. Pour les seigles, on s'accorde généralement à penser que le rendement sera moyen.

Une excellente nomination. — M. Courrières, inspecteur d'académie, vient d'être nommé inspecteur général des écoles supérieures primaires de la région du Sud-Est.

Il est remplacé à Lyon par M. Gauthier, de Dijon, dont on nous rapporte le plus grand bien. S'il mérite seulement la moitié des éloges qu'on fait de lui, ce sera un véritable inspecteur d'académie, qui trouvera à Lyon le plus sympathique accueil.

Avis aux réservistes. — A l'avenir, les réservistes qui obtiendront un sursis seront convoqués l'année suivante à l'automne et à l'époque normale de la convocation des réservistes de leur arme.

Il est en est de même de ceux qui demandent à devancer la convocation.

Il n'y a plus d'appel au printemps.

Réservistes des classes 1874 et 1876. — Le *Journal officiel* contient la circulaire suivante du ministre de la guerre relative à la convocation en 1883, des réservistes des classes 1874 et 1876 :

1° Les hommes appartenant à l'infanterie de ligne, aux zouaves, tirailleurs, chasseurs à pied, sapeurs-pompiers, génie et gendarmerie, seront convoqués, pendant les manœuvres, du samedi 25 août au vendredi 21 septembre inclusivement;

2° Pour la cavalerie, l'artillerie, le train d'artillerie et les pontonniers, l'appel aura lieu du mercredi 3 octobre, au mardi 30 octobre inclusivement;

3° Quant au train des équipages, sections de secrétaires d'état-majors et de recrutement, sections de commis et ouvriers militaires et d'artificiers, on les convoquera en se conformant aux prescriptions contenues dans les lettres du 27 janvier 1881 et du 2 avril 1883. Nous en reproduisons le passage suivant :

« Les réservistes de ces diverses catégories seront convoqués cette année, dans chaque région en tenant compte des circonstances locales et de l'intérêt du service. Ils seront présents, autant que possible, deux mois à l'avance, de la date de leur convocation. »

Les réservistes des deux premières catégories qui auront obtenu un sursis, seront généralement appelés à l'automne de l'année prochaine; toutefois, quand il s'agira de sauvegarder de graves intérêts que l'application de cette règle compromettrait sérieusement, ils seront autorisés à faire leur stage au printemps; cette dernière disposition est applicable à toutes les régions.

Nouvelles militaires. — Il est question du rétablissement, à titre d'essai, de quatre régiments de lanciers.

La lance dont seraient armés les nouveaux régiments serait plus courte que l'ancienne et, en outre, le talon de l'arme serait éguisé en forme d'épée, de façon à permettre une défense plus facile, au moyen de coups de revers.

Indicateur des rues de Lyon. — Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs et du commerce, la circulaire suivante, qui est appelée à leur rendre service :

« Vu les grands changements opérés dans les Noms des RUES de la Ville de Lyon et de sa banlieue, depuis quelque temps, j'ai cru utile pour le public Lyonnais et les étrangers, de faire réimprimer mon petit Indicateur des Rues.

Cet ouvrage, que j'avais publié il y a dix ans, n'avait été tiré qu'à 10,000 exemplaires seulement. Cette réimpression, corrigée, aura un tirage de 25,000 et, vu son prix minime de 15 centimes, à la portée de toutes les bourses, et son format peu gênant et facile à mettre en poche, sera rapidement enlevée (0,12 centimètres de haut, sur 0,09 de large).

Je viens, en conséquence, vous faire mes offres de service pour les annonces que je me propose d'insérer dans ce recueil :

Pages de couverture la page : 100 fr
— dans le texte — 60 fr.

— — 1/2 — 30 fr.
— — 1/4 — 15 fr.

Cet ouvrage est de très grande utilité pour MM. les Négociants, Employés, Cochers, Conducteurs, etc., etc., aussi les annonces ne peuvent-elles que produire de bons et excellents résultats.

« Je vous prie, si vous desirer profiter de cette publicité, de me faire parvenir le texte de votre annonce dans le plus bref délai possible, vous y joindrez en même temps vos chichés si votre annonce en comporte et me faire connaître si vous desirer une ou plusieurs pages.

« Le paiement s'effectuera après justification contre reçu de moi.

« Dans l'espoir de recevoir votre adhésion, je vous prie d'agréer, M. l'assurance de ma parfaite considération.

J. MALIGNON, 36, rue Grôlée. »

Les Ponts et Chaussées. — Le ministre des travaux publics a prévenu la Commission relative à la réorganisation des ponts et chaussées qu'il soumettrait à la Chambre un projet tendant à ce que les élèves de l'Ecole polytechnique n'entraient plus que pour une certaine fraction déterminée dans la formation du corps des ponts et chaussées: le reste serait réservé à des agents de cette administration.

Les élections départementales. — On sait que la date des élections aux conseils généraux avait été fixée au 29 juillet.

Il est question de reculer cette date de huit jours, les Chambres étant probablement obligées de siéger après le 14 juillet, pour pouvoir discuter, avant leur séparation, les conventions conclues entre l'Etat et les grandes compagnies de chemins de fer.

Société de Tir de l'Armée territoriale. — Dimanche 8 juillet, de 8 heures à 6 heures de l'après-midi, tir à 600 mètres, concours aux cibles silhouettes et aux cibles circulaires.

La dernière séance des tirs gratuits aura lieu le 22 juillet.

Pour la séance du 8, les voitures partiront à 2 heures, 3 heures et 6 heures; le premier départ de la place Morand et les suivants de la brasserie du Parc.

Les lots affectés au grand concours de fin d'année, qui commencera le 29 juillet, seront exposés à partir de lundi prochain, chez M. Gonon, armurier, 8, rue Jean-de-Tourne.

Parmi les prix d'honneur se trouve celui offert par le Président de la République.

Dombes et Sud-Est. — La Compagnie des Dombes mettra en circulation, entre Lyon et Charbonnières, à partir du 5 juillet et jusqu'au 13 septembre inclusivement, le *jeudi* de chaque semaine, les trains numéros 239 et 240, qui ont déjà lieu régulièrement les dimanches et jours de fête.

La marche de ces trains est établie comme suit :

Train n° 269. — Départ de Lyon-St-Paul à 9 h. 20 soir, arrivée à Charbonnières, à 9 h. 44

Train n° 240. — Départ de Charbonnières à 10 h 20 soir, arrivée à Lyon-St-Paul à 10 h. 44, avec arrêt dans les gares intermédiaires.

Indicateur Henry. — L'administration de l'*Indicateur Lyonnais Henry*, annuaire de Lyon et du département du Rhône, s'est rendu acquéreur du *Guide-Indicateur-Labaume*.

En conséquence, ce dernier Annuaire cesse sa publication à partir de ce jour. Les avis de changement de domicile ou autre, qui pourraient être adressés à l'*Indicateur Labaume*, doivent donc parvenir directement aux bureaux de l'*Indicateur Henry*, rue de l'Hôtel-de-Ville, 45.

Le 14 juillet. — Le congé de la fête nationale a été fixé ainsi qu'il suit pour les élèves des lycées et des collèges :

La scierie aura lieu le 14 juillet, à huit heures du matin, et la rentrée le dimanche, 15 juillet, à l'heure réglementaire.

Casino de Charbonnières. — Un public nombreux se pressait hier dans le grand salon du Casino de Charbonnières pour assister au premier concert de la saison.

Les noms de MM. Lestellier, Guillen et Bourgeois promettaient en effet aux amateurs de bonne musique, une excellente soirée. Hélas-nous de dire que leur attente n'a pas été déçue et que M. Lestellier tout particulièrement s'est fait beaucoup applaudir dans l'air du *Trouvère* et celui de *Herulanum* qu'il a dit avec sa voix des meilleurs jours. M. Bourgeois a aussi eu un fort beau succès en interprétant avec une correction excellente l'air du *Châlet* et le *Moine* de Meyerbeer.

Nous avons fort regretté que le *trio de Guillemet*, annoncé sur l'affiche, ne pût être exécuté; l'heure du dernier train s'avancant, et il a fallu y renoncer sous peine de coucher au Casino ce qui est peut-être été fort agréable, — mais un peu imprévu pour d'honnêtes bourgeois habitués à leur foyer domestique.

Ces concerts seront certainement très suivis. Le Casino de Charbonnières est charmant, tout s'y rassemble pour le plaisir des baigneurs et des visiteurs. Orchestre de jour, concert de nuit, skating, musée, salle de jeu, restaurants excellents, tir au pistolet, équipages d'ânes pour les excursions, illuminations électriques, on ne tardera pas à s'apercevoir qu'on a aux portes de Lyon ce qu'on va chercher si loin, et le succès ne tardera pas à payer amplement les efforts constants de l'administration à rendre Charbonnières une station thermale aussi intéressante que ses vieilles et glorieuses rivales du Dauphiné ou des Pyrénées.

A vendre pour cause de départ

Un petit commerce de papeterie et quincaillerie fine dans le quartier des Terreaux (location; 500 fr.; eau et gaz) le prix de vente sera établi d'après les marchandises facturées. S'adresser au salon de lecture

SPECTACLES ET CONCERTS

Grand-Théâtre de Lyon
Aujourd'hui samedi, 7 juillet 1883, à la demande générale, irrévocablement dernière représentation de Fedora.

Théâtre des Célestins
Ce soir pour les représentations de Mlle Jane May, premier sujet des théâtres du Palais-Royal et des Variétés, représentation de La Cigale, comédie nouvelle en 3 actes, de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, qui comptent tant de succès au théâtre.

Concerts-Bellecour.
Tous les jours, à 8 h. 1/2 du soir, grande fête artistique des Concerts-Bellecour. Que dire, sans se répéter, de notre orchestre si remarquable et de son chef, M. Alex Luigini ?

Ménagerie du Cap
Tous les soirs la ménagerie du Capestassée par une foule anxieuse de voir et de contempler notre gracieuse comédienne, bien connue du public lyonnais, et de lui témoigner par ses applaudissements de nouvelles marques de sympathie.

Les excursions Hamilton
D'un intérêt incontestable, considéré comme le plus gracieux des spectacles et comme un divertissement du meilleur ton, le Tour du Monde offert par M. Hamilton à ceux qui veulent passer une agréable soirée, est le moins fatigant et le plus profitable des voyages.

Théâtre des Frères Grégoire
Cours du Midi.
Tous les soirs, à 8 heures et demie, grande représentation. Expériences nouvelles du célèbre professeur Pesta.

Panorama de Lyon
A l'entrée du Parc de la Tête-d'Or (station des tramways), le Siège de Lyon en 1793. (Visible de neuf heures du matin à sept heures du soir.)

Exposition permanente des Beaux-Arts
Rue de Bourbon, 33. — Visible de onze heures à quatre heures. — Entrée: 50 centimes.

Un événement dans la Presse
Le succès du jour à Paris est la Chronique parisienne; rédaction, dessins, primes splendides, tout est réuni dans ce grand journal illustré pour en faire une merveille; ce qui est encore plus merveilleux, c'est le prix de l'abonnement: 12 fr. par an.

Fête du 14 Juillet
A l'occasion de la fête nationale, bon nombre de nos lecteurs se rendront à Paris pour prendre part aux réjouissances multiples que l'on nous réserve.

FOIRES ET MARCHÉS
Du 7 au 13 juillet 1883.
Département de l'Isère. — 10. La Cua.

Département de l'Ain. — 8. Martignat. — 20. Contrevoz. — 12. Poizat.

Département de Saône-et-Loire. — 8. Sennecey-le-G. — 10. Sornay. — 12. Antully. — Perrey.

Département de la Loire. — 10. Pouilly-les-Nonains

Département de la Drôme. — 10. Bouvières, Château-Neuf-de-Mazenc. — 11. St-Martin-en-Vercors. — 12. Planey, Beauville.

Département de la Savoie. — 10. La Thuile (retour 15 jours après). — 11. Saint-Pierre-de-Soury.

LYON
Marché de Lyon-Vaise
Lundi 2 juillet 1883

Table with 4 columns: ESPÈCES, AMENÉS, PRIX DES 100 KILOS, PRIX extrêmes. Rows include Porcs, Moutons, etc.

Renvoi: 20.

Mardi 3 juillet 1883

Table with 4 columns: ESPÈCES, AMENÉS, PRIX DES 100 KILOS, PRIX extrêmes. Rows include Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons.

Renvoi: Bœufs et vaches, 285. Veaux, 0. Moutons, 830.

Vendredi 6 juillet 1883

Table with 4 columns: ESPÈCES, AMENÉS, PRIX DES 100 KILOS, PRIX extrêmes. Rows include Bœufs, Vaches, Veaux, Moutons.

Renvoi: Bœufs et vaches, 60. Veaux, 0. Moutons, 1430.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LES MARCHÉS AUX BESTIAUX DE LA SEMAINE

PORCS
Lundi 2 juillet. — 565 porcs amenés dont 20 seulement ont été retirés: c'est 134 têtes de moins que la semaine passée.

Bœufs
Mardi 3 juillet. — Sur 1034 bœufs, 285 sont restés invendus.

Moutons
Mardi 3 juillet. — Il est mis en vente 1334 moutons, dont 830 ont été retirés: fort peu d'acheteurs et par suite vente calme.

Jeudi, 5 juillet. — 7404 moutons amenés avec un retrait de 3200 et transactions un peu laborieuses.

Vendredi, 6 juillet. — Sur 2207 moutons, 1430 sont restés invendus: mais il se dirige de fortes expéditions sur d'autres places pour arriver à une vente plus facile et plus rémunératrice.

Mardi, 3 juillet. — Sur 1034 bœufs, 285 sont restés invendus.

Jeudi, 5 juillet. — Sur 2207 moutons, 1430 sont restés invendus: mais il se dirige de fortes expéditions sur d'autres places pour arriver à une vente plus facile et plus rémunératrice.

Vendredi, 6 juillet. — Sur 2207 moutons, 1430 sont restés invendus: mais il se dirige de fortes expéditions sur d'autres places pour arriver à une vente plus facile et plus rémunératrice.

SUIFS
Cours de Lyon, 5 juillet.
Suiifs en branche secs, 83 à 85 fr.

SALAISONS ET SAINDOUX
Cours de Lyon.
Lard en bande, 1re épaisseur, 150 à 155.

SUIFS
Cours de Lyon, 5 juillet.
Suiifs en branche secs, 83 à 85 fr.

SALAISONS ET SAINDOUX
Cours de Lyon.
Lard en bande, 1re épaisseur, 150 à 155.

SUIFS
Cours de Lyon, 5 juillet.
Suiifs en branche secs, 83 à 85 fr.

SALAISONS ET SAINDOUX
Cours de Lyon.
Lard en bande, 1re épaisseur, 150 à 155.

SUIFS
Cours de Lyon, 5 juillet.
Suiifs en branche secs, 83 à 85 fr.

SALAISONS ET SAINDOUX
Cours de Lyon.
Lard en bande, 1re épaisseur, 150 à 155.

SUIFS
Cours de Lyon, 5 juillet.
Suiifs en branche secs, 83 à 85 fr.

SALAISONS ET SAINDOUX
Cours de Lyon.
Lard en bande, 1re épaisseur, 150 à 155.

SUIFS
Cours de Lyon, 5 juillet.
Suiifs en branche secs, 83 à 85 fr.

SALAISONS ET SAINDOUX
Cours de Lyon.
Lard en bande, 1re épaisseur, 150 à 155.

BOUGIES

1re qualité, 93 3me qualité, 80
2me qualité, 91 Tendence à la hausse.

FRUITS ET LEGUMES

AVIS de la Maison A. MICHU, commissionnaire, successeur de M. J. DURDIN, rue Claude, 17.
Cours du 6 juillet 1883
Haricots fins de Barbentane, 20 à 30.

MARCHÉ AUX GRAINS (GUILLOTIÈRE)

Lyon, 4 juillet 1883.
Peu ou point d'affaires aujourd'hui; le marché est au repos et toujours peu fréquenté.

Les 100 kil. gare ou bateau, Lyon.

Montpellier (Hérault), 3 juillet.

Blé roux, 80 kil. 20 50 à 21 ..
— blaub., 20 .. 20 .. 20 50

Marseille (B.-du-Rhône), 5 juillet, matin.
Blés: marché calme, prix sans changements.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

FOURRAGES
Marché de la Chapelle, 4 juillet
Marché peu fourni pour un mercredi.

Cote établie à 12 h. 3/4 (l'hect. de 90^e nu):
 — Juillet 48 50
 — Juillet-août 49 25 à 49
 — 4 derniers 50 . . . 49 75
 Les prix sont sans changement après la cote et
 marché reste calme jusqu'à la clôture.
 Circul.: Pipes, 1,350 contre 575 hier.
 Stock: Pipes, 17,850 contre 16,325 en 1882.
Lille (Nord), 4 juillet.
 Alcool de betterave disponible, 52 50; grains,
 49 fr.; mélasse, 48. . . à . . fr.; 3/6 fin, 49 75.
 Les 3/6 extra-fins et surfins font prime de 5 à
 40 fr. à l'hectolitre.

SUCRES & MÉLASSES

Paris, — 8 juillet. Cours commerciaux:
SUCRES BRUTS. — Les vendeurs sont plus
 rares et tiennent fermement leurs prix.
 Le sucre blanc n° 3, à livrer sur le mois courant,
 se paie 60.75 et ensuite 60.87.
 On fait du livrable en août à 61.25; en clôture,
 on tient 61.37.
 Septembre se traite à 61 fr., et les 4 mois d'oc-
 tobre à 59.62.
 Les sucres roux sont bien tenus.
 Nous cotons à deux heures pour sucre blanc
 n° 3 Paris, conditions du marché:
 Livrable juillet 60 75 à 61 . .
 — août 60 25 . . 61 50
 — Septembre 61
 — 4 d'octobre 59 50 . . 59 75
 Sucre blanc, 99 degrés 60 25 . . 60 50
 — roux, 88^e nouv. cond 53
 Circul.: 21,200 sacs contre 22,500 hier.
SUCRES RAFFINÉS. — La demande est un peu
 meilleure et les prix sont assez bien tenus de 104
 à 105 les 100 kil., suivant marques pour livraison
 jusqu'à la fin juillet.
 Les affaires sont un peu plus animées pour l'ex-
 portation. L'Angleterre a fait quelques achats à des
 prix qui dénotent un peu d'amélioration.

Cours pour l'exportation, franco sur wagon ou
 sur bateau, pour pains 1^{er} choix, suivant mar-
 ques, aux 100 kilos:
 Habillage en papier . . . 1 0/0 65 50 à 67 . .
 — 2 1/2 65 66 50
 — 4 0/0 64 50 . . 66 . .
 Sucres cassés en morceaux réguliers, en caisses
 de 50 francs d'emball. 100 k. 113 50 115 . .
 More. irréguliers . . . en sacs 104 . . 105 . .
 Menus déchets 103 50 104 50
 Sucres en poudre 106 . . 107 . .
 Glace et semoule 110 . . 115 . .
 Prix mieux tenus et en hausse de 50 cent., pour
 les morceaux réguliers; la demande est assez ac-
 tive.
 Sucres cristallisés extra acq. 101 . . à 102 . .

CAFÉS ET CACAOS

Le Havre (Seine-Inférieure), 4 juillet.
Cafés. — On note en disponible:
 75 sacs Haïti, Aquim, à 40 fr.; 50 sacs Haïti,
 Cap, à 54 fr.; 136 sacs Guatemala, à 60 fr.; 140
 sacs Guatemala, gragés, à 74 fr.; 57 sacs Nicaragua
 gragés, à 80 fr.; 350 sacs Santos, à 54 fr.; 100 sacs
 Malabar, 84 fr.; entrepot.
 A terme, les prix se soutiennent. On a fait, hier
 soir, 500 sacs Santos good-average, sur janvier, à
 57.75 par 50 kil., ent. Ce matin, nous n'avons eu
 à noter que 500 sacs sur octobre, à 56.50, et cette
 après-midi, 500 sacs sur décembre, à 57.35.

SUIFS, SAINDOUX, SALAISONS

Paris, le 5 juillet.
 Le cours officiel des suifs frais fondus de bou-
 cherie a été fixé à 104. . . hors de Paris, soit en
 baisse de 1 fr. sur le cours précédent, et celle du
 suif bœuf Plata, à 107 fr., également en baisse de
 1 fr.
 Les affaires sont restées calmes et il y avait ven-
 deurs en clôture à 103 fr.

Le Havre (Seine-Inférieure), 4 juillet.
Suifs. — Les débouchés du 15 au 30 juin ont été
 de 1,147 pipes et 480 demi-pipes. Stock, 2,732 pi-
 pes bœufs; 50 pipes et 92 demi-pipes mouton; en-
 semble, environ 1,248,000 kil. On cote: bœuf de
 55 à 55,50; mouton de 54 à 54,50 les 50 kil.
Londres (Angleterre), 4 juillet.
Suif. — Calme. YC disp., 50 6/4; Australe
 mouton bon à fin de 43 à 44 1/4; bœuf de 41/8 à
 42.

Le Havre (Seine-Inférieure), 5 juillet.
Saindoux. — Calmes. Ventes nulles. On cote 63
Anvers (Belgique), 5 juillet.

Saindoux. — Au début le marché est calme,
 mais en clôture les cours sont tenus fermement
 dans la parité des cours d'hier. Affaires très limi-
 tées. Le Wilcox disponible se cote à 121 fr.; sur
 juillet payé 120 fr.; sur août et sur septembre à
 126,50; sur octobre à 119,50, et sur novembre-dé-
 cembre à 118,50.

Salaisons. — Marché calme. On cote les long-
 middles coupe Toby and Booth de 124 à 126 fr.;
 marque Silberhorn à 124 fr. A livrer, les 1/2 long
 et 1/2 short-middles sont sans affaires et offerts à
 145 fr. sur juillet et de 113 à 114 sur août.

SAVONS

Marseille (B.-du-Rhône), 4 juillet.
 Les affaires sont très calmes, tant en huiles
 qu'en savons, sur toutes les époques.
 On cote aux 100 kil., payables comptant esc.
 1 0/0 ou 60 jours au pair:
 De Marseille, garantis sans mélange.
 Blanc à l'huile d'olive 67 à 69 % k. en fab.
 Bien pâle et vilif, coupe ferme, . . . 54 à 56 % k. en fab.
 » marq. spéc. 53 5/4 les % kil.
 » coupe ferme 52 5/4 emb.
 » c. moy. ferm. 51 5/4 emb.
 » coupe moy. 51 5/4 droit en sus.
 » rec^t p. l'exp. 53 . . % k. en fab.

Unicolores. les % k. emb.
 Marques spéciales 65 . . 70 . .
 Blanc, corps gras, divers . . . 60 . . 62 . .
 Oléine pour teinture 52 . . 57 . .
 Savons à froid 45 . . 46 . .
 » dits mi-cuits, à bas titre. 40 . . 42 . .
Mélangés.
 Bleu pâle et vilif mélangé au talc:
 coupe ferme 43 . . à 46 . . % k. emb
 coupe moyenne 41 . . 42 . .
 1^{re} qualité 41 . . 44 . . les % kil.
 2^{me} qualité 40 . . 42 . . en fab.

CUIRS ET PEAUX

Anvers (Belgique), 4 juillet.
Cuir. — On a vendu aujourd'hui les quantités
 suivantes:
 100 sacs de Buenos-Ayres bœufs Mataderos, 40
 kil., à 146 fr.; 300 sacs Buenos-Ayres bœufs,
 20/25 kil., à 78 fr.; 165 dito Montevideo bœufs,
 20/25 kil., à 75 fr.
Bordeaux (Gironde), 4 juillet.
Cuir. — Bonne demande, prix soutenus. On a
 vendu 4,890 sacs de Buenos-Ayres à 122 fr., sacs
 de Montevideo à 118 fr. et sacs de Payta à 112 fr.
 les 50 kil.
Bordeaux (Gironde), 4 juillet.
Peaux de moutons. — Marché ferme, prix bien
 tenus. On a vendu 20 balles Buenos-Ayres, à 105
 fr. les 100 kil.
Le Havre (Seine-Inférieure), 4 juillet.
Cuir. — Les affaires sont calmes, sans grand
 changement. On note 400 Montevideo sacs verts
 bœufs mataderos d'une raie de 27 kil. à 75 fr. par
 50 kil.

DIVERS
St-Laurent-de-Chamousset, 2 juillet.
 Beurre, le kil. 2
 Œufs, la douzaine 70
 Gros fromages, le kil. 25
 Petits rougerets, le kil. 1
RAISINS SECS A BOISSON
 Corinthe, 53. . . à 56. . . ; Thyra purs, 48. . . à 49.
 Chesné, 53. . . à 54; Beyrouth blonds, . . . à . . ;
 preto bouillis . . . fr.; Samos noirs, 52 1/2 à 53 fr.
 ditto blonds, . . . fr.; Caramanie, . . . fr.
 Mersina sains, . . . fr.; Alexandrette noirs, . . . fr.
 . . fr.; Youria rouges, 45 à 48 fr., le tout les 1^{er} k,
 conditions de Marseille.
 recuit pour l'exportat.

Cours de la Bourse du soir
 Du jeudi 5 juillet.
Huile de colza. — Calme.
 Disponible 100 . . à . .
 Livrable courant du mois 102 . .
 — Juillet 85 75 . .
 — Juillet-août 80 75 . .
 — 4 derniers mois 77 . . 76 75
ALCOOLS (nus). — Calmes.
 Livrable juin 48 50 à 48 . .
 — juillet 48 75 . . 48 60
 — juillet-août 49 25 . . 49 . .
 — 4 derniers mois 50 25 . . 50 . .
SUCRES. — Lourds.
 Livrable juin 60 50 à 60 25 . .
 — juillet-août 61 60 75 . .
 — 4 mois d'octobre 59 50 . .
 Poux 88^e. — Calmes 52 75 . . 52 50
 Raffinés. — Calmes 104 . . 105 . .
Le Gérant : ANTONIN DEBITON.
 Lyon, imp. PERRELLON, gr. r. de la Guillotière

CASINO DE VAISE
 BRASSERIE ET HOTEL JACOLIN
 Pont d'Ecully (Station des tramways)
 [Dimanche 8 Juillet 1883
GRAND CONCERT
 COMPLÈTEMENT VARIÉ
GREAT ATTRACTION
 LES FRÈRES
Renaud-Arakai
 ACROBATES ET GYMNASIARQUES AÉRIENS
 Jouant la pantomime et la musique
 excentrique
 M. Charles, tyrolien.
 Mlle Glitta, chanteuse légère.
 Mlle Rose, comique.
 M. Georges, comique de genre.
 M. Ventouillac, baryton;
 M. Luc, comique grime.
 M. Rolland, équilibriste.
 ORCHESTRE NOMBREUX
 Ouverture à 3 heures jusqu'à 11 heures

APRÈS DÉCÈS
 A VENDRE
FONDS DE PHOTOGRAPHIE
 Centre de Lyon
 OCCASION RARE. — PRIX MODÉRÉ
 S'adresser, pour renseignements, à M. Michon,
 rue Saint Jean, 48, Lyon, de 4 à 6 heures du soi

BONNES OCCASIONS
 A CÉDER
 Un comptoir bien situé, prix : 17,000
 fr.; bénéfices, 5,000 fr.; agencement neuf.
 Un fonds de liqueurs, gros et demi-
 gros, ancien; prix : 8,000 fr.
 Pour renseignements, s'adresser à l'office
 de publicité, 32, rue Centrale.

RIVOIRE
 MENUISIER EN TOUS GENRES
 Plots bois debout pour la Boucherie
 Rue de la Pyramide, 108, Saint-Simon
 Près le marché aux bestiaux
LYON-VAISE

TÉTAZ
 BALANCIER-MÉCANICIEN-RAJUSTEUR
 DU
 Bureau de vérification de la ville
 DE LA FACULTÉ DES SCIENCES
 De l'Ecole de médecine, de l'Ecole centrale
 lyonnaise
 Du Bureau de garantie des Essayeurs et
 Marchands d'or et d'argent.
 Rue Romarin, 8, angle de la rue Coustou
 LYON

LE SAVON PHÉNIQUE
 de L. FOUGEROUX, de Lyon
 Se recommande par son principe anti-
 épidermique. Il opère avec succès contre les
 engelures, crevasses, coupures, boutons et
 toutes maladies de peau provenant de l'acreté
 du sang.
**Indispensable dans la toilette in-
 time,** il préserve des maladies contractées
 surtout en voyage par le contact des linges
 ou objets malpropres.
 En vente chez les Pharmaciens, Herboristes
 et Parfumeurs.
 (Boîte place des Terreaux, 2).

APPARTEMENT GARNI
 DE 5 BELLES PIÈCES
 Avec jouissance de la promenade dans un vaste clos
 Vue splendide. — A cinq minutes des Tramways et un quart d'heure des Terreaux
 S'adresser chemin de Montauban, 33

EXPOSITION
 Internationale, Coloniale et d'Exportation Générale
AMSTERDAM
 1883
ORCHESTRE
 De 60 Musiciens deux fois par jour au centre des Restaurants.
 Les Jardins sont éclairés à la Lumière électrique et accessibles
 au public jusqu'à minuit.
FÊTES ET CONCERTS TOUS LES SOIRS
 NOTA. — Les étrangers trouveront des appartements non-seulement dans
 les Hôtels et Maisons meublées, mais encore aux Agences dans toutes les
 Gares de Chemins de fer.
 D'une note reçue d'Amsterdam, nous extrayons le passage suivant qui intéressera certainement nos lecteurs:
 « Le Bureau des Étrangers, placé sous le patronage du bourgmestre, informe qu'il a
 actuellement à la disposition du Public cinq mille Chambres meublées à louer aux prix de
 2 florins 55, 3.60, 5.40, et 7.20 suivant la classe.
 A dater du 15 Juin le tarif des chemins de fer pour les Voyageurs sera abaissé de 50 0/0. »

BOULANGERIE
 A VENDRE
 Bien achalandée, Clients sérieux
 Au centre de Lyon
PRIX : 2,000 FRANCS
 S'adresser à l'Office de publicité lyonnaise, rue
 Centrale, 32

Vente de Fonds de Commerce
GRAND BUREAU DE PLACEMENT
 DES DEUX SEXES
KLEIN et C, rue Dubois, 27
 près le Crédit Lyonnais.
 MM. les Garçons Bouchers et Charcutiers
 porteurs de bons certificats seront placés
 gratuitement.
 Boîte au Marché de Vaise, chez M. JACQUES, tailleur.
A VENDRE 30 FONDS DIVERS
 dans tous les prix.

ON DEMANDE un commanditaire associé
 garanti pour extension à donner à industrie
 spéciale brevetée.
 S'adresser à l'Office de Publicité Lyonnaise,
 rue Centrale, 32.

LE CRÉDIT VIAGER
 Compagnie d'Assurances sur la Vie
 Sous le Contrôle du Gouvernement
 FONDÉE PAR DÉCRET DU 29 MARS 1854
CAPITAUX DE GARANTIE : 32 MILLIONS
 Opérations réalisées 242 Millions.
 Capitaux payés aux assurés et aux rentiers. 42 Millions.
Rentes viagères
 aux taux de 10, 12, 15 p. 0/0.
 Assurance de Capitaux différés de 10,000 francs
 payables par voie d'amortissement dans un délai
 de 1 à 70 ans.
 Moyennant une prime unique de 1,050 francs
 ou 20 primes annuelles de 80 francs, tout
 souscripteur est assuré de toucher par lui-même ou
 par ses ayants droit une somme de 10,000 francs.
ASSURANCES
EN CAS DE VIE ET EN CAS DE DÉCÈS
 Pour tous renseignements, s'adresser à Paris,
 92, rue de Richelieu.
A Lyon : MM. BRANCIARD, 6, rue de la Ré-
 publique; DUCOURAUX, 29, rue de l'Hotel-
 de-Ville.

Comptoir Porte-Pot
 A vendre à un prix très modéré, un Com-
 ptoir Porte-Pot, situé angle de trois rues,
 quartier Perrache, rue Laurencin, 1, et rue de la
 Charité.
 S'adresser rue Imbert-Colomès, 35, à l'épicerie
 Bernard.

Agence d'Affichage et de Publicité
J. MALIGNON
 Afficheur des Théâtres et de diverses Administrations. — Affichage à Lyon, la
 Campagne, et toute la France. — Distribution de Prospectus, Circulaires, Lettres
 de décès. — Pliage de Circulaires, mise sous bandes et enveloppes. — Confection
 d'Adresses manuscrites.
IMPRESSIONS EN TOUS GENRES
 LYON — 36, RUE GROLEE, 36 — LYON

LE JOURNAL COMMERCIAL ET MARITIME
DE CETTE
 Est le seul journal vinicole paraissant tous les jours
 IL PUBLIE RÉGULIÈREMENT UN COMPTE RENDU DES MARCHÉS
 De Cette, Béziers, Narbonne, Carcassonne
 DES CORRESPONDANCES PARTICULIÈRES DE
 Barcelone, Valencia, Beni-Carlo pour l'Espagne
 ET DE
 Gènes, Asti, Florence pour l'Italie

BALAND AINÉ
 TAILLANDIER
 21, Chemin de Saint-Just à Saint-Simon, 22
 PRÈS LE MARCHÉ AUX BESTIAUX
LYON-VAISE
 Spécialité de TAILLANDERIE pour Bouchers, Charcutiers, Cuisine, etc.
 ÉTAUX de Paris en bois debout à l'usage des bouchers, charcutiers,
 restaurateurs
FABRIQUE D'OUTILS EN TOUS GENRES
 Aiguillage tous les jours de toutes sortes de pièces
 INSTRUMENTS ET OUTILS POUR L'AGRICULTURE

Vente et Achat de fonds de Boucherie et Charcuterie
BUREAU DE PLACEMENT
 Des Garçons Bouchers et Chacutiers
J.-M. MICHON
 21, Chemin de Saint-Just à Saint-Simon, 21, LYON-VAISE
 Ouvert les jours de marché, de 9 à 2 heures
SUCCESSALE : 48, rue Saint-Jean, 48, LYON
 Plusieurs fonds de Boucherie et Charcuterie à vendre à Lyon et dans les
 environs, depuis 3,000 jusqu'à 20,000 fr.; bonnes occasions.
A VENDRE après fortune faite, à Saint-Etienne
 (Loire), un bon Fonds de Charcuterie,
 centre de la ville. Affaire exceptionnelle. Prix
 modéré. Toutes facilités pour les paiements.
Fonds de Boucherie, centre. Location,
 800 fr. Bail, 8 ans. Affaires, 2 bœufs 1/2, 12 mou-
 tons, 5 veaux. Prix, 9,000 fr. Bonne position.
OCCASION RARE
A VENDRE, banlieue de Lyon, un bon fonds
 de Charcuterie et Café-Restaurant.
 Location, 400 fr. Bail à volonté. Tonnes et jardin.
 Travail assuré. Prix : 3,000 fr.
On demande des Garçons charcutiers ainsi que des
apprentis bouchers et charcutiers

LYON AU ROSBIF LYON
 GRANDS
ÉTABLISSEMENTS DE BOUILLON
C. GAILLETON
 7, PLACE HENRI IV, près la gare de Perrache
 42, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
 QUAI de la PÊCHERIE, 1, près la gare Saint-Paul (Terreaux)
SALONS DE FAMILLE
 NOTA. — Ces restaurants sont fondés exactement d'après le même modèle que les
Bouillon Duval, en si grande réputation à Paris
ADMINISTRATION : Rue de Bonald, 4 — ENTREPOT de VINS: Vente en gros, rue Cavenne, 14

ASTHME & CATARRHE
 Guéris par les CIGARETTES ESPIC, 2 fr. la Boîte
 OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NÉURALGIES
 Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, Vente en gros, J. ESPIC,
 rue Valenciennes, 62. — Remise à discrétion sur envoi en gare.